

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 16.061

L'An deux Mille Seize, le 17 juin, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 10 juin 2016

DATE D'AFFICHAGE

Le 10 juin 2016

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Didier BESSON représenté par M. Patrick MARENGO
M. Bernard GIRAUD représenté par Mme Marie-Claire SEURAT
Mme Régine JOLY représentée par M. Denis MOALLIC
Mme Nancy LEFÉBVRE représentée par Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON
M. Pierre PAPEIX représenté par M. René-Luc CHABASSE

ÉTAIT ABSENT-EXCUSÉ : -

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 33

M. Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU
ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX D'ENEDIS (EX ÉLECTRICITÉ RÉSEAU
DISTRIBUTION FRANCE)

RAPPORTEUR : M. MARENGO

VOTE : UNANIMITÉ

En prévision de l'aménagement du boulevard Georges CLEMENCEAU, il semble opportun d'achever l'enfouissement des réseaux aériens, dans sa partie comprise entre l'avenue de Rochefort et l'avenue Daniel HEDDE.

L'opération d'effacement concerne le réseau de distribution électrique. La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural (SDEER).

Le coût des travaux est estimé à environ 25 000 € TTC, déduction faite de la participation du SDEER.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu la nécessité d'aménager le boulevard Georges CLEMENCEAU, dans sa partie comprise entre l'avenue de Rochefort et l'avenue Daniel HEDDE,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

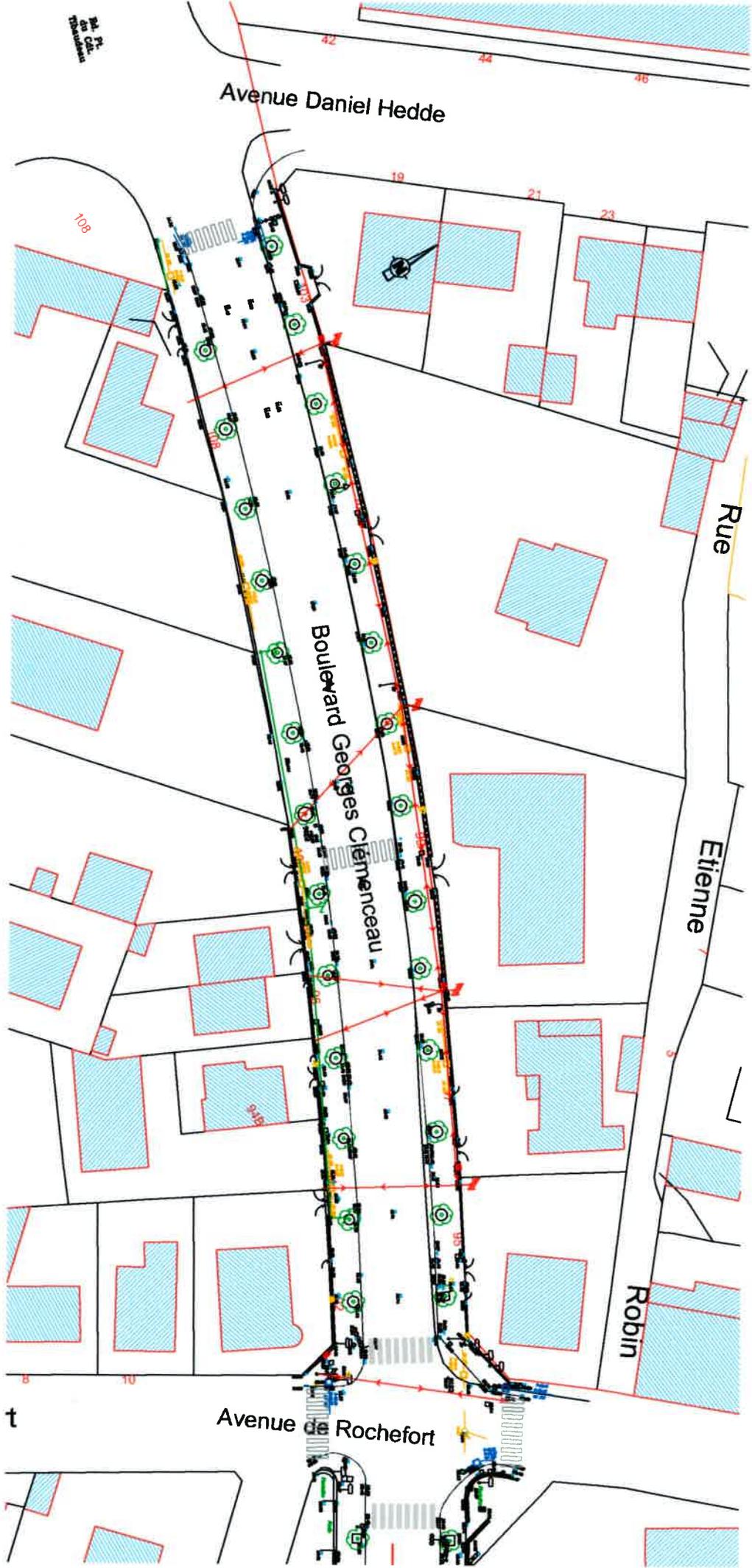
- de dissimuler les réseaux aériens boulevard Georges CLEMENCEAU, dans sa partie comprise entre l'avenue de Rochefort et l'avenue Daniel HEDDE,
- de confier au Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural (SDEER) la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux et la conduite des relations et coordinations avec les différents services concernés,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tous documents relatifs à ce projet,
- d'affecter la dépense imputable à la ville au budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 21 juin 2016

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENGO



Avenue Daniel Hedde

Boulevard Georges Clemenceau

Rue

Etienne

Robin

Avenue de Rochefort

Plan de
l'Urbanisme

t